

Publié le 26 octobre 2021

Appel à candidature pour le prix « Territoire bas Carbone actif BBCA 2021 »

Le prochain Forum BBCA se tiendra à Paris le 23 novembre. Une distinction sera remise à un aménageur ou une collectivité ayant favorisé le développement du label BBCA. Les candidatures sont à formuler avant le 5 novembre. Les Epl ont une nouvelle occasion de manifester leur engagement en faveur de la transition énergétique.



Le prix « Territoire bas Carbone actif BBCA 2021 » sera remis lors du Forum BBCA qui se tiendra le 23 novembre. Compte tenu de leur engagement en faveur de la transition énergétique, **les Epl immobilière et d'aménagement sont des candidats naturels à l'obtention de cette distinction**. Les conditions pour être éligibles sont les suivantes :

- Être un aménageur ou une collectivité ;
- Avoir prescrit **le label BBCA ou favorisé son développement** par des aides (bonus financier...) ;
- Pouvoir faire état d'au moins une demande de label BBCA (ou label obtenu) déposée chez un certificateur agréé BBCA depuis 2016 ;

Le détail pour déposer sa candidature en pièce jointe.

À télécharger

- [Courrier Association BBCA_Territoire bas carbone actif 2021_Candidature](#)